



## TROISIEME TRIMESTRE 2024

Le baromètre économique est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, et des Zones d'emploi de Béthune et de Lens.

Le baromètre présente les toutes dernières données disponibles sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises, pour observer en temps réel la conjoncture et mieux appréhender les enjeux économiques à venir sur le territoire.

## L'emploi et les demandeurs d'emploi sur le PMA

### 2eme trimestre 2024



### L'évolution de l'emploi à l'échelle des zones d'emploi :

*Une amplification du décrochage avec la tendance nationale*

Entre le deuxième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024, une forte baisse de l'emploi est observée sur l'ensemble du territoire, -355 emplois pour la zone d'emploi de Béthune et -703 emplois pour celle de Lens.

Avec une baisse de 0,7% de l'emploi sur le territoire du PMA, le décrochage avec la tendance nationale, qui enregistre elle une hausse de 0,3% de l'emploi, s'accroît.

Evolution trimestrielle du nombre d'emplois  
Base 100 au 2ème Trimestre 2021



Source : Acofos URSSAF (2024), traitement AULA



### La situation des demandeurs d'emploi du territoire :

*Une baisse du nombre de demandeurs d'emploi*

Evolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi (Cat.A)  
Base 100 au 2ème Trimestre 2021



Source : DARES (2024), traitement AULA

Entre le deuxième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024, le nombre de demandeurs d'emploi sur la zone d'emploi de Lens enregistre une baisse de 0,3%, contre une hausse de 0,1% sur celle de Béthune.

Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi au niveau national est en hausse de 0,3% contre une baisse de 0,1% à l'échelle du PMA.

Au cours du prochain trimestre, nous pourrions observer une augmentation des demandeurs d'emploi due à la baisse du nombre d'emplois durant le trimestre actuel.

# Climat des affaires sur le PMA

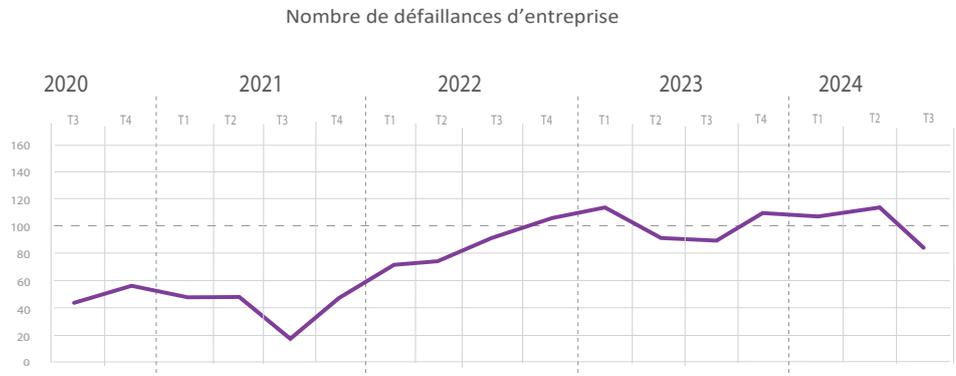
3eme trimestre 2024



## Les défaillances d'entreprises : Une amélioration de la tendance

Lors du troisième trimestre 2023, le nombre de défaillances d'entreprise est en baisse par rapport au trimestre précédent, avec 85 unités en situation de fragilité contre 115 lors du second trimestre.

Entre le troisième trimestre 2023 et le troisième trimestre 2024, le nombre de défaillances est également en baisse de 5,6%.



Source : CAPFIDENTIAL (2024), traitement AULA

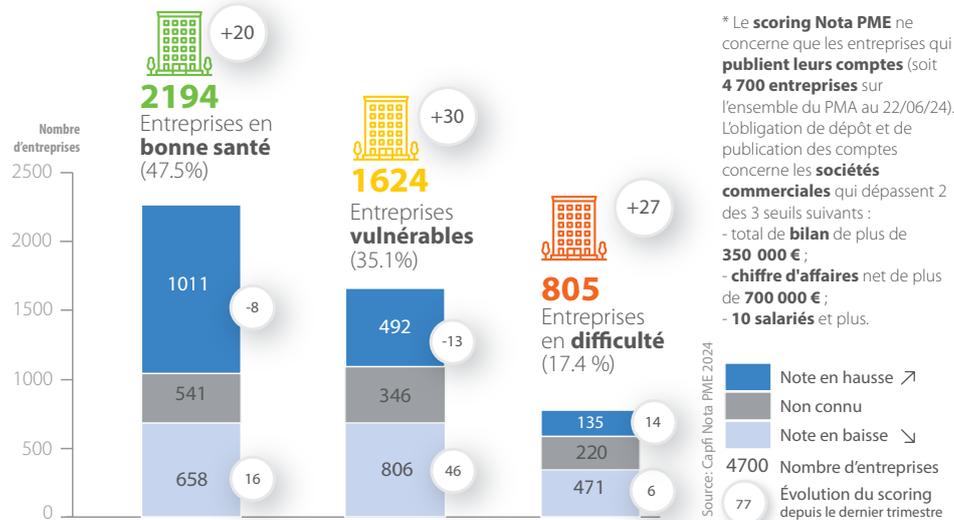


## Scoring Nota PME : Un nombre d'entreprises scorées en hausse

Ce troisième trimestre est marqué par une hausse de 77 entreprises scorées. Toutes les catégories observent une hausse.

57% des entreprises en difficulté ont connu une dégradation de leur note par rapport au trimestre précédent. De même pour 49% des entreprises vulnérables, contre 29,9% ayant connu une amélioration de leur note.

A contrario, pour les entreprises en bonne santé, ce sont 45,8% qui ont connu une hausse pour 29,8% ayant connu une baisse sur la même période.



\* Le **scoring Nota PME** ne concerne que les entreprises qui **publient leurs comptes** (soit **4 700 entreprises** sur l'ensemble du PMA au 22/06/24). L'obligation de dépôt et de publication des comptes concerne les **sociétés commerciales** qui dépassent 2 des 3 seuils suivants :  
- total de **bilan** de plus de **350 000 €** ;  
- **chiffre d'affaires** net de plus de **700 000 €** ;  
- **10 salariés** et plus.

Source: Capfi Nota PME 2024

Source : CAPFIDENTIAL (2024), traitement AULA

## Méthodologie de calcul du scoring Nota PME

3 grands critères de performance :

- **Rentabilité**  
capacité à gagner de l'argent
- **Solvabilité**  
capacité à faire face à ses créances
- **Robustesse**  
solidité de l'entreprise au regard de sa structure bilancielle



Pondération

par rapport au positionnement de l'entreprise dans son **secteur d'activité**



Entreprise **performante**

Entreprise avec des **fragilités significatives**



Entreprise en **grande difficulté**